

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations Santé

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Thierry Michot, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Les formations regroupées dans le champ *Santé* de l'Université de Lorraine sont au nombre de 19 :

- 2 mentions de licences : *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)* ; *Sciences pour la Santé (SPS)* ;

- 5 mentions de masters : *Biosciences et Ingénierie de la santé (BSIS)* ; *Conduite de Projets & Développement des Territoires (Proj&Ter)* ; *Ethique et Médecine légale (ESML)* ; *Santé publique et environnement (SPE)* ; *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)* ;

- 4 mentions de licences professionnelles : *Animation Gestion et Organisation des Activités Physiques et Sportives (AGOAPS)* ; *Biologie Analytique et Expérimentale – Protéines recombinantes (BAEP)* ; *Gestion et développement des organisations, des services sportifs, et de loisirs (GDOSSL)* ; *Santé-Génétique, Génie Génétique, Biologie Moléculaire et Culture Cellulaire (GMC)*. Bien que proposées à l'évaluation, les mentions BAEP et GMC n'apparaissent pas dans le dossier d'information sur le champ *Santé*, sans doute parce qu'elles sont portées par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Nancy-Brabois.

- 8 formations de santé : les *Diplômes de formation générale* et les *Diplômes de formation approfondie* en *Sciences Maïeutiques (DFGSMa et DFASMa)*, *Sciences Médicales (DFGSM et DFASM)*, en *Sciences Odontologiques (DFGSO, et DFASO)* et en *Sciences Pharmaceutiques (DFGSP et DFASP)*.

Quelques autres formations complètent ce champ *Santé*, mais ne sont pas évaluées par ce comité (par exemple, des diplômes d'Etat d'audioprothésiste ou d'orthophoniste). Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* ; parcours de formation des professionnels de l'enseignement, pour les métiers de la santé et de l'éducation physique et sportive) est évalué dans le champ *Sciences Humaines et Sociales*.

L'objectif général des formations du champ est d'apporter aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires à leur insertion professionnelle dans les domaines de la biologie humaine et de la santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) et des activités physiques et sportives. Avec 10 694 inscrits, le champ regroupe environ 20 % des étudiants de l'Université de Lorraine. Pour la plupart, ces formations sont mises en œuvre par 7 composantes réunies au sein du Collegium « Santé » de l'établissement : les Facultés de Médecine, d'Odontologie et de Pharmacie ; le département de la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) ; la Faculté des Sciences du Sport de Nancy ; le Département STAPS de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Sciences fondamentales et Appliquées de Metz (SciFa) ; l'IUT de Nancy-Brabois. L'ensemble, réparti sur 3 sites (Nancy, Metz, Epinal) se situe dans un environnement spécifique, tant sur le plan socio-économique que sur le plan de la recherche, les nombreuses unités de recherche étant le plus souvent des unités mixtes de recherche (UMR) CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) ou INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale). Il bénéficie également d'une situation géographique particulière, frontalière de trois pays (Allemagne, Luxembourg et Belgique), et centrale dans la Région Grand-Est.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

L'évaluation des formations groupées dans le champ *Santé* est très liée à leur nature.

Pour les formations de santé (DFG et DFA), évaluées pour la première fois pour leur partie académique, les objectifs sont clairs et parfaitement en accord avec les textes officiels nationaux en vigueur. L'année de PACES est très bien organisée sur le plan matériel par le département PACES (diffusion des cours, utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), telles que les podcasts, les cours en ligne, ...). Elle se distingue également par un fort accompagnement des réorientations et une évaluation conséquente

des enseignements par les étudiants, ce qui est facilité par l'existence d'un département PACES transfacultaire dédié. Les secondes et troisièmes années des quatre DFG et DFA présentent des organisations similaires, dans la suite logique de l'année de PACES, tout en respectant ensuite les spécificités des quatre diplômes visés. Les méthodes d'enseignements mises en œuvre sont globalement efficaces, la filière pharmaceutique se caractérisant par une pédagogie très innovante. Par ailleurs, ces formations trouvent naturellement leur place dans leurs environnements géographiques et socio-économiques. Complètes et détaillées en DFG, les équipes pédagogiques sont plus diversement décrites pour les DFA, à savoir assez faiblement pour le *DFASM*, et plus précisément pour les 3 autres DFA. La question du suivi des diplômés et de l'analyse des données est souvent un point faible dans les dossiers présentés, peu étudiée au-delà des taux de réussite en PACES (eux-mêmes sous-étudiés). Ces informations seraient pourtant très utiles pour le pilotage et l'amélioration continue des parcours de formation. Sur le plan de l'internationalisation, les formations de santé ont des partenariats privilégiés avec l'Allemagne, l'Amérique du sud et la Chine. Bénéficiant du soutien de nombreuses unités mixtes de recherche (UMR) CNRS ou INSERM, l'appui recherche de ces formations est notable, diversifié et de bonne qualité, naturellement impulsé par l'obligation de suivre l'évolution des connaissances dans le domaine médical, et pour former des chercheurs dans ce secteur. En revanche, la façon dont l'accès aux masters recherche est organisé n'est pas explicitement décrite. L'aide à la réorientation des étudiants de PACES fait l'objet d'une forte attention de la part de l'université. Elle est bien travaillée et concerne les composantes du *collegium santé* et des composantes de *collegium hors santé*, avec un accueil de droit dans plusieurs licences (pour le champ *Santé*, la licence *SPS*, avec, à l'issue de la PACES, un accès en seconde année de licence, ou *L2*), parfois avec des modules à rattraper (en licence *STAPS*). Selon les cas, une validation partielle ou totale de première année de licence (*L1*) complète le dispositif. S'ils étaient mis en place de façon complémentaire aux conseils de pédagogie, les conseils de perfectionnement permettraient de contribuer à une amélioration du pilotage et des enseignements et à l'analyse de l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui devrait être généralisée. De façon plus spécifique, chaque formation de santé présente un point d'amélioration particulier. En Sciences Maïeutiques, il est important de poursuivre la démarche d'universitarisation engagée et d'harmoniser davantage le fonctionnement des écoles de Metz et Nancy. En Sciences Médicales, le stage de sémiologie en *DFGSM2* n'est que de 80 heures, ce qui ne respecte pas le cadre réglementaire et implique une formation à la sémiologie pratique trop faible, et qui rend le DFG moins efficace que le DFA. En Sciences Odontologiques, les objectifs visés ne sont pas suffisamment précisés, ainsi que les compétences attendues et leur évaluation. Enfin, en Sciences Pharmaceutiques, les fortes innovations pédagogiques ne devraient pas occulter le fait que le suivi des étudiants en relation avec les filières choisies est perfectible.

Pour les autres formations du champ (licences générales et professionnelles, masters), les objectifs sont clairs, et également en accord avec les textes officiels nationaux en vigueur. Néanmoins, des efforts doivent être faits pour la licence professionnelle *GDOSSL*, dont les objectifs sont trop généraux, peu en cohérence avec la volonté de cibler des compétences professionnelles précises. Quelques voies d'amélioration sont perceptibles (ajout de sciences humaines et sociales et d'une approche socio-politique pour le master *STAPS* ; transdisciplinarité perfectible pour le master *Proj&Ter* ; problème d'ambiguïté pour les emplois visés en spécialité Biotechnologies moléculaires et bioingénierie, physiopathologie et thérapeutique (*BMBIPT*) du master *BSIS*). L'organisation de ces formations découle de la clarté des objectifs. Plus précisément, les deux licences professionnelles *BAEP* et *GMC* présentent une organisation remarquable, alors que la LP *AGOAPS*, pourtant bien structurée, pose quelques questions pratiques sur le fonctionnement avec la Faculté des Sciences du Sport de Nancy. En revanche, pour la licence professionnelle *GDOSSL*, il est assez compliqué d'en comprendre à la fois l'organisation et les raisons qui ont poussé à son changement d'intitulé en 2013. Les deux licences *STAPS* et *SPS* sont exemplaires en termes d'objectifs et d'organisation, ce qui est à souligner, bien que l'une soit distribuée sur trois sites, et que l'autre soit issue d'un modèle assez novateur, adapté aux besoins de la société en termes de bien-être et de santé. Enfin, les organisations et structures des masters semblent assez complexes, en particulier pour la mention *BSIS*, sans doute difficile à comprendre pour un étudiant issu de licence. Le master *STAPS* présente le paradoxe de l'annonce d'un tronc commun en seconde année (*M2*) et de parcours très fléchés dès le premier semestre de *M2*, ce qui est là aussi difficile à visualiser. Il n'est pas non plus aisé de comprendre l'organisation des masters *ESML*, *Proj&Ter* et *SPE*, ce dernier présentant en outre une certaine hétérogénéité organisationnelle au niveau *M2* entre les deux spécialités.

Globalement, ces formations sont correctement positionnées dans leur environnement. Leurs lieux d'implantation ont été dans la plupart des cas utilisés comme des opportunités. Les deux licences professionnelles santé (*BAEP* et *GMC*) semblent occuper des niches prometteuses, mais le dossier manque d'éléments expliquant les liens aux partenaires, notamment privés. Ce point est particulièrement marqué pour la LP *BAEP*, dont les effectifs restent parfois en deçà des capacités d'accueil, sans qu'on ait les éléments pour le comprendre. La LP *AGOAPS* vise également une niche-métier, dans une branche professionnelle en tension, et remplit bien son rôle. En revanche, la LP *GDOSSL* semble isolée de ses environnements, tant sur le plan académique que sur celui des partenariats privés. La licence *STAPS* est bien implantée (sur les sites de Nancy, Metz et Epinal), et compense la proximité de formations identiques à Strasbourg et Reims par des spécificités locales (appui notamment sur un environnement recherche en sciences de la vie à Nancy et Metz). Formant des étudiants dans le domaine de l'homme, de sa santé et de

l'ingénierie biomédicale (hors des métiers de soignant), la licence SPS est très bien intégrée à son environnement, notamment en regard du dispositif de réorientation de PACES. Sont également bien positionnés les masters *BSIS* (tous deux insérés dans le réseau national Rémis), *STAPS*, *ESML* et *SPE*. En revanche, pour le master *Proj&Ter*, la dimension « territoires » semble survalorisée.

Concernant les équipes pédagogiques, une grande disparité existe pour les licences professionnelles, avec des taux d'intervenants professionnels, soit parfois inférieurs aux recommandations de l'arrêté de 1999 (*BAEP*), soit insuffisamment près du cœur de métier (*BAEP* ; *GDOSSL*), soit impossible à identifier (*AGOAPS*). Seule la LP *GMC* fait de l'équipe pédagogique un atout pour la professionnalisation des diplômés. Cette remarque vaut également pour la licence SPS. En licence *STAPS*, les équipes pédagogiques sont bien coordonnées, mais les nombreux professionnels et enseignants vacataires y semblent peu associés. Cependant, le dossier fourni manque de précisions sur ces points. Enfin, pour les masters, la part élevée de professionnels renforce la qualité des équipes pédagogiques, à l'exception peut-être du master *STAPS*, qui souffre d'une participation insuffisante de professionnels.

Avec une attractivité réelle, bien que variable, les licences professionnelles *BAEP* et *GMC* remplissent les objectifs attendus de ce niveau de diplôme, tant en termes de flux qu'en termes d'insertion professionnelle. En revanche, le dossier ne donne pas ces informations pour les LP *STAPS*, en particulier pour la LP *AGOAPS*, qui ne semble pas remplir sa capacité d'accueil. Cependant, le milieu professionnel nécessite la formation de nombreux diplômés, ce que confirme le très bon taux d'insertion professionnelle. La licence *STAPS* reste très attractive, en raison du contexte dans lequel se situe la filière, mais voit ses taux de réussite baisser avec la hausse des effectifs, notamment en première année de licence, ce qui conduit à s'interroger sur le choix de ne pas mettre en place une limitation des flux étudiants par l'affichage d'une capacité d'accueil. Les poursuites d'études sont également surprenantes, en particulier pour le parcours en Activités Physiques Adaptées et Santé, dont aucun étudiant ne semble intégrer le master éponyme local. La licence SPS évite ces écueils, avec de bons taux de réussite et de poursuite d'étude. Pour les masters, les indicateurs (flux d'étudiants, la réussite et l'insertion professionnelle) donnent des résultats contrastés : très satisfaisants pour *BSIS*, et plus problématiques pour les masters *STAPS* (mais dont la forme actuelle est très récente : 2013), *ESML* entre M1 et M2, et en particulier le master *Proj&Ter*. L'ensemble des formations du champ souffre d'un certain déficit d'informations précises, harmonisées et exploitables, qui permettraient de mettre en avant leurs atouts.

L'appui recherche est un point fort des formations du champ. On note le nombre et la qualité des équipes, souvent resserrées sur des thématiques sur lesquelles les licences et les masters sont directement ancrés, ainsi que les deux licences professionnelles *BAEP* et *GMC*, et à un degré moindre *AGOAPS*. Un déséquilibre existe en licence *STAPS* entre les domaines de sciences de la vie et de sciences humaines et sociales. Concernant les masters, la qualité de l'appui recherche des formations ne se retrouve pas toujours dans les taux de poursuite d'étude en doctorat (excellent dans le master *BSIS*, et particulièrement faibles en masters *SPE* et *Proj&Ter*).

Ce dernier point est parfois lié à la place de la professionnalisation, variable suivant les formations. Trois licences professionnelles (*BAEP*, *GMC* et *AGOAPS*) remplissent leurs objectifs de ce point de vue, sur un mode qui devrait être reproduit pour la quatrième (*GDOSSL*). La licence *STAPS* remplit naturellement cet objectif, ainsi que la licence SPS (dont 32 % des cours sont assurés par des professionnels en troisième année). En revanche, les masters cultivent les extrêmes à cet égard, avec de faibles taux d'intervenants professionnels en *BSIS*, beaucoup plus importants en *ESML* et *SPE*, et difficiles à appréhender en *STAPS* et *Proj&Ter*, par manque de données utiles. Pour autant, les 5 masters sont intégrés dans des réseaux partenariaux, qui assurent des lieux de stages en quantité suffisante. Malgré quelques imprécisions dans la description de la plupart des dispositifs, les stages sont d'ailleurs l'un des points forts des formations du champ *Santé*, tant pour les licences professionnelles santé que pour les licences (ce qui est notable) et les masters. Cependant, en LP *AGOAPS*, le projet tutoré ne respecte pas les attendus de l'arrêté de 1999. De même, les stages de licence *STAPS* ont des durées très variables suivant les parcours. Les masters *STAPS* et *Proj&Ter* gagneraient également à être plus précis sur le sujet.

La dimension internationale est une donnée intéressante des formations du champ *Santé*. En effet, s'il y a une réelle volonté d'ouverture à l'international de la part de l'établissement, tant au niveau des échanges étudiants qu'à celui des accords bilatéraux signés pour promouvoir les échanges pédagogiques et de recherche, on peut constater un certain paradoxe dans les destinations les plus fortes, qui ne semblent pas prendre suffisamment appui sur la position stratégique de l'Université de Lorraine, à l'exception peut-être de partenariats avec l'Allemagne, et pour le master *BSIS* avec le Luxembourg. Alors que la licence professionnelle *BAEP* privilégie les pays frontaliers, la licence professionnelle *GMC* n'a engagé quasiment aucune action. Les LP *AGOAPS* et *GDOSSL* sont dans le même cas, mais l'hétérogénéité des réglementations européennes de droit du travail dans les métiers du sport reste un écueil pouvant l'expliquer, en particulier pour *AGOAPS*. Accueillant quelques étudiants étrangers, les deux licences ne sont pas non plus le lieu de partenariats très développés. Le master *BSIS* pourrait servir de modèle pour la politique de nombreux partenariats internationaux, qui s'inscrivent dans une certaine logique géographique. Les masters *STAPS* (malgré des liens avec le Luxembourg), *ESML* et *Proj&Ter* sont en déficit de partenariats. En revanche, *SPE* montre une activité

intéressante, mais très liée aux pays africains, sans que ce choix stratégique soit présenté dans le dossier. Globalement, les formations jouent donc peu sur leurs atouts géographiques, en particuliers transfrontaliers, alors que c'est un axe mis en avant par l'université. La place des langues est variable, d'optimum en licence SPS à très disparate en master *BSIS*.

Les dispositifs qui accompagnent l'étudiant du recrutement à sa diplomation (y compris les passerelles et l'aide à la réussite) s'appuient sur une logique d'établissement, avec des déclinaisons propres au type de diplômes, avec un effort principalement fait sur le cycle licence. Pour les autres formations du champ, les dispositifs sont adaptés selon les cas : remise à niveau en licence professionnelle (qui accueillent peu d'étudiants issus de L2), passerelles et suivis d'orientation en licence. Les procédures d'admission sont claires et précises. Dans ce cadre, la place du numérique, des nouvelles technologies et des pédagogies innovantes est perfectible pour plusieurs formations, qui pourraient prendre exemple sur les formations de santé, pour lesquelles une pédagogie par simulation est encouragée depuis plusieurs années. Au-delà du classique espace numérique de travail (ENT), le numérique reste un chantier pour le niveau licence, seuls le parcours STAPS en management du sport et le parcours SP de la licence SPS offrant des contenus par de l'enseignement à distance. Et à l'exception du M1 du master *SPE* (entièrement accessible en e-learning), cette modalité est très peu utilisée en master, malgré une volonté affichée de formation des personnels aux usages du numérique.

Enfin, les indicateurs qui permettent de suivre l'efficacité des formations (évaluation des étudiants ; suivi de l'acquisition des compétences ; suivi des diplômés ; conseils de perfectionnement et procédure d'autoévaluation) sont intégrés dans un processus à l'échelle de l'université. Les évaluations des étudiants sont conformes aux règles et aux usages en vigueur. Bien que fortement appuyé sur les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), le suivi de l'acquisition des compétences est rarement formalisé, aucun portefeuille de compétence n'ayant été systématisé en dehors du master *BSIS* (M2). En revanche, le suivi des diplômés, bien que perfectible sur le plan qualitatif, est assuré de façon efficace à l'échelle de l'université (Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) et Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité (DAPEQ)) et des formations (enquêtes internes par les responsables de formation). Mais les résultats n'en sont pas toujours suffisamment exploités. Les conseils de perfectionnement sont mis en place, avec parfois omission de la participation de représentants étudiants et de l'administration.

Points d'attention

Les formations DFG et DFA ne posent pas de problème majeur, malgré des dossiers parfois incomplets, voire lacunaires sur certains points, en particulier celui de l'analyse des taux de réussite en PACES de chacune des filières, prenant en compte les choix préférentiels des étudiants. Tout au plus doit-on signaler la nécessité de poursuivre la démarche d'universitarisation engagée en Sciences Maïeutiques.

Pour le niveau licence professionnelle, seule la LP *GDOSSL* est problématique, tant en termes d'objectifs et de publics visés qu'en termes de contenus. En outre, pour les quatre LP, l'accueil d'étudiants issus de L2 reste insuffisant.

La licence *STAPS* et le master *STAPS* doivent permettre à au moins quelques étudiants du parcours APAS de licence de choisir le master éponyme local (spécialité Autonomisation et Réadaptation du Handicap par les Activités Physiques Adaptées (ARHAPA)). Le passage à la nouvelle nomenclature des mentions de masters ne suffira pas à régler ce réel problème.

Enfin, le master *Proj&Ter* semble également à la croisée des chemins, sa pérennité en l'état étant remise en cause. Sa structuration, sa lisibilité et son attractivité peuvent être opportunément améliorées en profitant de son inévitable reformatage liée à l'adaptation à la nouvelle nomenclature de mentions de master.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ de formations *Santé* s'inscrit logiquement dans la politique de l'Université de Lorraine. Reposant sur la volonté de faire acquérir des connaissances et de développer des compétences scientifiques, techniques, technologiques et professionnelles dans les domaines de la biologie humaine, de la santé et du sport, il trouve ainsi

une cohérence et une visibilité propres, renforcée par l'articulation avec les collegiums mis en place par l'Université de Lorraine. Cela permet de proposer un ensemble homogène de formations liées à la santé au sens large, au-delà des quatre formations de santé. En outre, le champ est adossé à des laboratoires de qualité dans les domaines concernés, et est relativement bien implanté dans son environnement socio-économique, de nombreux partenariats en étant issus. Néanmoins, malgré la cohérence de la structuration du champ de formations, les orientations santé des diplômes STAPS devront être confirmées, voire renforcées, pour en améliorer la lisibilité. En particulier, le parcours management du sport de la licence et les deux licences professionnelles AGOAPS et GDOSSL gagneraient à davantage revendiquer ce lien au bien-être, au soin et à l'amélioration de la santé. Cela constituerait une carte originale, certes déjà travaillée par des universités proches, mais justifiée par la proximité frontalière de pays pour lesquels cette thématique est en plein développement. Le même constat vaut pour le master *Proj&Tr*. Les deux LP santé doivent être présentées par l'université comme pleinement intégrées dans le champ *Santé*.

L'ancrage régional, voire interrégional et transfrontalier des formations reste en outre perfectible, les choix de partenariats internationaux n'étant pas toujours en concordance avec la stratégie affichée de l'Université de Lorraine. En effet, si l'établissement avance un certain nombre de priorités, les dossiers présentés pour les formations en montrent un respect relatif. On touche ici à l'un des points d'amélioration des formations du champ, dans une perspective dynamique et collaborative, notamment liée à la recomposition régionale récente.

Par ailleurs, la coordination entre les trois sites de Nancy, Metz et Epinal, déjà avancée, doit être renforcée pour être plus homogène. Les exemples les plus marquants sont d'une part le travail conjoint entre les deux écoles de maïeutique, qui doit se poursuivre, et d'autre part la mutualisation des moyens entre sites accueillant tout ou partie de la licence STAPS, par exemple en renforçant l'utilisation des moyens d'enseignement à distance. De même, les modes de fonctionnement ne sont pas forcément identiques entre formations de même niveau (par exemple, sur les dispositifs d'aide à la réussite, les stages, l'accompagnement d'étudiants à profil spécifique, ou encore la question des passerelles).

Pour autant, telle qu'elle est présentée, la structuration du champ est d'un grand intérêt, en particulier grâce à la mise en place des collegiums. Elle pourrait être renforcée par davantage de mutualisations, de travail sur des indicateurs plus fins, et de mise en concordance plus forte des dispositifs transversaux impulsés par l'établissement. Enfin, les formations étant globalement de qualité, il serait intéressant que leur présentation dans les dossiers s'appuie sur des éléments plus précis, ce qui permettrait un pilotage encore plus efficace du champ.

Recommandations :

Pour les DFG et DFA, travailler davantage l'analyse des taux de réussite en PACES en fonction des filières et des premiers choix des étudiants permettrait une meilleure information des lycéens et des étudiants souhaitant s'engager dans ces études. Et il serait nécessaire de faire de même pour les résultats au concours classant et aux concours d'internat qualifiant en pharmacie et en odontologie, qui sont un indicateur de la qualité de la formation, en particulier en médecine.

Pour l'ensemble des formations du champ, il serait également opportun de travailler sur des indicateurs qualitatifs d'insertion professionnelle, pour compléter les données quantitatives fournies, obtenues et diffusées aux étudiants. De ce point de vue, le système élaboré au niveau de l'université, assez général, devrait être renforcé et affiné par des indicateurs plus adaptés. Pour les suivis d'étudiants en sortie de master, il conviendrait de préciser les taux d'insertion professionnelle en neutralisant les poursuites d'études en Doctorat, tout en rappelant la signification des différents pourcentages proposés. En effet, les résultats présentés dans les dossiers semblent parfois paradoxaux, ce qui nuit à la compréhension de l'ensemble. Et de façon plus large, l'autoévaluation des formations gagnerait à être renforcée, en s'appuyant sur des indicateurs davantage objectivés.

Enfin, il serait essentiel de retravailler les dossiers de la licence professionnelle GDOSSL et du master *Proj&Ter*, qui présentent de nombreux points de questionnement, en particulier concernant la pertinence de leur place dans le champ *Santé*. Pour la LP GDOSSL, il serait possible de s'appuyer sur le champ de la santé (au sens large), en y intégrant notamment les thématiques de bien-être et/ou de rééducation. Cette formation serait ainsi davantage appuyée sur les spécificités du collegium santé. Il serait également possible de profiter davantage de synergies possibles avec des compétences des champs et collegiums SHS et DEG (sciences sociales, management, marketing, droit). Les mêmes remarques valent pour le master STAPS, ainsi que pour le master *Proj&Ter*, qui doit en outre résoudre la question de la relative étanchéité de ses parcours.

Observations de l'établissement

Nous remercions l'HCERES pour l'analyse très positive du champ Santé. Nous souhaitons toutefois apporter les observations suivantes :

- Page 6, §3, ligne 5 : « le suivi de l'acquisition des compétences est rarement formalisé, aucun portefeuille de compétence... »

En accord avec le point d'amélioration mentionné en p.33 du dossier d'évaluation du DFA-SP (*« Elargir le suivi des compétences effectué en stage à d'autres enseignements dispensés en développant davantage les situations d'évaluation qui permettent d'attester de la maîtrise des compétences visées au-delà des seules connaissances. »*), il est prévu de mettre en place pour chaque cursus et chaque grade (Licence pour les DFG, Master pour les DFA) un tableau de bord ou un portefeuille spécifique à chaque cursus qui permettra d'établir un bilan de compétences des étudiants.

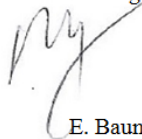
Notons que les fiches AOF spécifiques des diplômes santé qui nous ont été transmises ne présentent pas de rubrique relative au suivi et portefeuille de compétences, contrairement aux fiches L/M.

- Page 6, paragraphe « Points d'attentions et recommandations »

Concernant les LP STAPS présentant des effectifs insuffisants, un travail de communication est en cours pour y remédier.

Le master Projter est en reconstruction

Le Vice-Président en charge de la Formation


E. Baumgartner